

OCTOBRE 2009
LE MINISTERE DE L'INTERIEUR CONSULTE
LES ORGANISATIONS PATRONALES SUR LEURS PROPOSITIONS
POUR FAIRE EVOLUER LA PROFESSION

NOVEMBRE 2009
REMISE PAR LE SNES DE SES PRINCIPALES PROPOSITIONS

[La proposition des propositions](#) →
Doter, enfin, le Ministère d'un département, d'un bureau, d'une structure, d'un
département spécialement dédié au secteur de la sécurité privée.

Proposition → Le Ministère de l'Intérieur doit promouvoir comme prioritaire en interministériel, le lancement et financement d'un "**Contrat d'Etude Prospective - CEP**" pour la branche Sécurité Privée (Surveillance humaine)

Proposition → Le Ministère de l'Intérieur connaissant la capacité notable d'intégration et de création d'emplois du secteur privé de la sécurité (12 000 par an environ) doit se faire **en interministériel (Emploi, PME, Travail, Pôle Emploi) le promoteur et le coordinateur d'un classement comme prioritaire, du métier**

Proposition → Lancement d'une étude de faisabilité et d'impact de l'instauration d'une obligation de **garantie financière**, voire en sus d'une **RC- Responsabilité Civile**.

Proposition → Soutien à l'élaboration et au vote d'un **Code de déontologie de la Sécurité Privée** proposé par le SNES pour l'ensemble de la profession (Congrès d'Aix les Bains)

Proposition → Reconnaissance et labellisation du **Code de Déontologie de l'APS** initié par le SNES (Congrès d'Aix les Bains)

Proposition → Validation, reconnaissance et labellisation du **modèle national standardisé et unifié de matérialisation de la carte professionnelle** initié cet automne par le SNES

Proposition → Aider la profession réglementée à évaluer ses capacités à renforcer les contrôles de l'état en participant à son propre autocontrôle au travers de **l'étude d'opportunité et de faisabilité de création d'une organisation de type "Ordre professionnel"**.

Proposition → Rassembler à l'initiative du Ministère de l'Intérieur tous les acteurs et opérateurs de l'achat public concernés par la sécurité privée, afin de rédiger en commun avec les administrations

[SYNDICAT NATIONAL DES ENTREPRISES DE SECURITE](#)

de contrôle ad hoc (lutte contre le travail dissimulé, pratiques anticoncurrentielles, Urssaf..) un **"Guide pratique de l'achat public de sécurité privée"**.

Proposition → Sur le modèle des "Ateliers Pour L'Avenir" du SNES, mettre en place avec des experts reconnus tant côté clients, prestataires qu'administrations, **un groupe de travail thématique sur les problématiques terrains rencontrées dans l'événementiel.**

Proposition → Mettre en place avec le Bureau du Ministère de l'Intérieur chargé du suivi du secteur privé, **une commission mixte permanente administration-organisations professionnelles en charge, en amont, de la production de nouvelle réglementation, d'en évaluer l'impact et la faisabilité et en aval, de veiller et tracer la fragilité et l'insécurité juridique** susceptibles d'en résulter.

Proposition → Création, en toute transparence, d'une **commission mixte de réflexion et définition des limites du périmètre du domaine réservé et sanctuarisé de la sécurité publique**, afin de savoir où il commence et où il finit pour mieux anticiper et préparer les évolutions notamment sur les plans déontologiques afin que la sécurité privée ne porte en aucun cas atteinte aux libertés publiques et républicaines.

Michel Ferrero

Président

DECEMBRE 2009

PROPOSITION COMPLEMENTAIRE

**émise à l'occasion du Colloque Paris/Descartes – Licence Professionnelle / INHES :
« Quelle coopération Public/Privé en Sécurité ? »**

Proposition complémentaire → Réfléchir à l'élaboration d'une **loi cadre simplifiée ou d'un « code » du droit de la sécurité privée** afin de simplifier, élaguer, rendre plus cohérent et lisible un vaste ensemble de textes hétéroclites et épars pour en faciliter la compréhension, l'application par les entreprises et le contrôle par les autorités compétentes.

SYNDICAT NATIONAL DES ENTREPRISES DE SECURITE

47, rue Aristide Briand - 92300 LEVALLOIS-PERRET tél. : 01 41 34 36 52 – Fax : 01 41 34 36 53

contact@e-snes.org - www.e-snes.org

SUGGESTION PAR LE SNES D'UNE METHODOLOGIE

La méthodologie proposée → Avant-propos du Ministre de l'Intérieur au "Livre Blanc Européen de la sécurité Privée" *Face aux attentes de protection, face aux défis de la concurrence, il est indispensable de mieux connaître nos nouveaux partenaires de la sécurité privée, pour mieux appréhender leurs relations avec la puissance publique.....pour mieux encadrer, mieux comprendre les données de ce partenariat au service des citoyens."*

1 - Fédérer et singulariser la démarche de consultation et de propositions initiée par le Ministère , au travers de l'appellation forte et mobilisatrice de →

"Observatoire National de la Sécurité Privée-ONSP"

2 - Dans le même temps, engager un vaste audit global du secteur pour bien connaître dans toutes ses dimensions, sa réalité dans toute sa complexité et diversité.

Et enfin →

Proposition de pilotage-suivi-gestion de la démarche et structure ONSP en en confiant la **coordination à une personnalité indépendante** des parties, assistée d'un "**Conseil d'orientation et de consultation-ONSP** " rassemblant structurellement →

- D'une part, l'autorité de tutelle et les organisations patronales représentatives
- D'autre part, ponctuellement et autant que de besoin, les autres Ministères et administrations susceptibles d'être concernés, tout comme les divers partenaires du secteur, aux premiers rangs desquels les organisations professionnelles de clients et d'acheteurs, tant publics et que privés.

SYNDICAT NATIONAL DES ENTREPRISES DE SECURITE

47, rue Aristide Briand - 92300 LEVALLOIS-PERRET tél. : 01 41 34 36 52 – Fax : 01 41 34 36 53

contact@e-snes.org - www.e-snes.org